



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

monuments commémoratifs

Question écrite n° 98713

Texte de la question

M. Jean-Paul Bacquet attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de la défense et des anciens combattants, sur la mémoire des soldats français tués en opération extérieure. Le 17 et le 18 décembre, un capitaine, 34 ans, et un sous-officier, 28 ans, ont été tués en Afghanistan. Ce sont les 51e et 52e soldats français qui ont perdu la vie sur ce théâtre d'opérations extérieures. Ce drame a certes suscité l'émotion du Président de la République, de l'ensemble de la classe politique et de la Nation, mais malheureusement l'information relatant ce dramatique évènement, traitée au même titre que l'actualité du moment, la neige, la Côte-d'Ivoire, les résultats de la natation, banalise les morts successives de nos soldats. Hélas, la grande majorité des Français oubliera ces victimes qui sont mortes dans des opérations extérieures et rien ne permettra aux Français de se souvenir et aux familles de se recueillir au-delà de leur sépulture. Il lui demande donc s'il ne serait pas utile, pour la reconnaissance et la mémoire, d'édifier en France un mémorial pour tous les soldats français tués en opérations extérieures. La France a su le faire pour les morts en Indochine et pour les morts en Algérie ; il demande s'il ne serait pas souhaitable de le faire pour les victimes des Opex.

Texte de la réponse

La 4e génération du feu mérite effectivement la considération qui s'est attachée à ses aînés et l'hommage à ses victimes doit être similaire à celui rendu aux Morts pour la France des autres conflits. Le ministre de la défense et des anciens combattants a demandé que soit créé un mémorial en hommage aux militaires morts en opérations extérieures qui constituerait un véritable lieu de mémoire permettant à la Nation de s'associer symboliquement au deuil des familles et de ne pas les oublier. Le ministre vient de décider la mise en place d'un groupe de travail, présidé par le général d'armée Bernard Thorette, pour conduire une réflexion sur le lieu d'implantation et sur la forme du futur monument dédié aux opérations extérieures. Les conclusions de ce groupe de travail devraient être présentées au ministre de la défense et des anciens combattants d'ici deux mois.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Bacquet](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98713

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense et anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 2011, page 822

Réponse publiée le : 14 juin 2011, page 6298